

02.02.2024 - 08:55 Uhr

En Albanie, le commerce d'animaux sauvages est hors de contrôle



En Albanie, le commerce d'animaux sauvages est hors de contrôle

QUATRE PATTES révèle des dizaines de cas de grands félins et d'ours maltraités et exploités

Zurich, le 2 février 2024 - En 2023 et au début 2024, l'Organisation mondiale pour la protection des animaux QUATRE PATTES a découvert des preuves alarmantes de violations du bien-être animal en Albanie. Plus de 27 cas sont documentés et prouvent l'exploitation de grands félins, surtout des lionceaux, ainsi que d'autres animaux sauvages vendus en tant qu'animaux de compagnie ou comme attractions à selfie dans les commerces locaux, comme les centres de fitness.

L'élevage privé et le commerce d'animaux sauvages existent toujours en Albanie et ne sont pratiquement pas réglementés. Les animaux sauvages sont proposés sur les plateformes Internet et sur les réseaux sociaux, et sont exploités lors de tournages de vidéos musicales ou pour divertir la clientèle dans les restaurants et les hôtels. Cette situation hors de contrôle suscite des inquiétudes quant à l'élevage et au commerce de grands félins à grande échelle par des particuliers en Albanie, et ce sans permis. QUATRE PATTES appelle les autorités compétentes d'intervenir activement et plaide en faveur de mesures législatives, y compris l'interdiction définitive de l'élevage privé de grands félins et d'ours. Deux anciens ours de restaurant d'Albanie vivent également à Arosa Terre des Ours.

Un cas récent fait état de deux oursons sauvages élevés illégalement près d'un hôtel et d'un restaurant dans le parc national de Tomorr. QUATRE PATTES a été alertée au début du mois de septembre 2023 et a depuis demandé aux autorités locales de confisquer les oursons, car leur détention est contraire à la loi albanaise. Cependant, les jeunes ours ont disparu avant d'avoir pu être sauvés. Les ours bruns sont une espèce indigène et protégée en Albanie. Les arracher à la vie sauvage et les garder en captivité est illégal. QUATRE PATTES a proposé de soutenir le sauvetage des ours et de les emmener dans l'un de ses refuges pour ours adaptés à l'espèce. Mais le ministère albanaise du Tourisme et de l'Environnement a tardé à agir. En conséquence, les oursons ont disparu de la propriété privée et leur sort et leur localisation restent incertains.

«Malgré les promesses des autorités compétentes de trouver rapidement une solution pour les oursons, leur disparition soudaine après des mois d'inaction est profondément décevante. La responsabilité de ce triste incident incombe clairement au ministère. Il est du devoir de l'État albanaise de protéger les ours et la faune sauvage indigènes. La récente disparition des oursons, ainsi que d'autres cas similaires, montre qu'une intervention plus énergique est nécessaire en Albanie. Outre les préoccupations liées au bien-être animal, de telles situations comportent également des risques pour les communautés locales qui peuvent ignorer que des animaux dangereux détenus illégalement vivent dans leur voisinage. En collaboration avec les autorités, nous devons empêcher que d'autres ours et animaux sauvages soient victimes d'un élevage illégal et cruel», déclare Barbara van Genne, responsable des animaux sauvages chez QUATRE PATTES.

La nécessité de trouver des solutions durables contre l'exploitation des animaux sauvages

Ces dernières années, QUATRE PATTES a observé que la détention de grands félins illégalement obtenus et élevés gagnait en popularité dans le sud-est de l'Europe. Le nombre élevé de grands félins en captivité privée en Albanie est extrêmement préoccupant. QUATRE PATTES estime qu'entre 60 et 80 grands félins sont actuellement détenus illégalement en Albanie - un chiffre choquant si on le rapporte à la taille de la population albanaise. La plupart des cas d'exploitation, de détention privée illégale et de maltraitance d'animaux sauvages sont découverts sur les réseaux sociaux, ce qui rend leur localisation difficile. Selon les informations obtenues, non seulement les deux oursons du parc national de Tomorr ont disparu sans laisser de traces, mais le sort de nombreux grands félins est également inconnu. QUATRE PATTES soupçonne l'existence d'un réseau international de

commerce légal et illégal en Albanie, avec des liens avec d'autres pays, notamment la Serbie. QUATRE PATTES a partagé tous les dossiers ainsi que ses préoccupations à plusieurs reprises avec le ministère albanais compétent et n'a reçu que peu de réactions à ce sujet.

«Depuis 2018, nous luttons contre les conditions cruelles de détention, d'élevage et de commerce illégal de tigres dans l'Union européenne. La directive européenne sur les tigres, publiée l'année dernière, sera à cet égard une étape importante pour le contrôle des tigres détenus et commercialisés illégalement, une fois qu'elle aura été adaptée par les actuels et futurs États membres. De plus, elle pourra exercer une influence positive sur les mesures prises contre le commerce illégal d'autres espèces. Nous demandons aux autorités albanaises de créer un centre local de protection de la faune pour permettre l'application de la loi et l'hébergement des animaux sauvages saisis», déclare van Genne.

QUATRE PATTES avait libéré en 2022 le dernier «ours de restaurant» d'Albanie, en se basant sur ses propres recherches et les informations disponibles à l'époque. Le sauvetage de l'ours Mark a été une grande étape pour la protection des animaux en Albanie, mais malgré cela, la récente disparition des oursons montre qu'il reste encore beaucoup à faire. L'importance de cette mission de sauvetage historique ne pourra être maintenue que si les autorités accordent plus d'attention à l'amélioration des règles de protection des animaux et protègent mieux leur faune sauvage.

En Suisse, Arosa Terre des Ours offre un foyer sûr à deux anciens ours de restaurant d'Albanie

Avec Amelia et Meimo, deux anciens ours de restaurant d'Albanie mènent également une nouvelle vie conforme à leur espèce aux Grisons. Le [refuge Arosa Terre des Ours](#) dispose de 2,8 hectares et est géré en collaboration avec QUATRE PATTES depuis 2018. Ici, les ours issus d'élevages problématiques trouvent un vaste espace proche de la nature.

Au sujet de QUATRE PATTES

QUATRE PATTES est l'organisation mondiale de protection des animaux sous influence humaine directe, qui révèle leurs souffrances, sauve les animaux en détresse et les protège. Fondée en 1988 à Vienne par Heli Dunzler et des amis, l'organisation plaide pour un monde où les humains traitent les animaux avec respect, compassion et compréhension. Les campagnes et projets durables se concentrent sur les chiens et chats errants ainsi que sur les animaux de compagnie, les animaux de rente et les animaux sauvages – tels que les ours, les grands félins et les orangs-outans – vivant dans de mauvaises conditions de détention ainsi que dans les zones de catastrophe et de conflit. Avec des bureaux en Afrique du Sud, Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Bulgarie, France, Kosovo, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suisse, Thaïlande, Ukraine, USA et Vietnam ainsi que des refuges pour animaux en détresse dans onze pays, QUATRE PATTES fournit une aide rapide et des solutions durables. QUATRE PATTES est en outre un partenaire d'Arosa Terre des Ours, le premier refuge en Suisse qui offre aux ours sauvés de mauvaises conditions de détention un environnement adapté à l'espèce. www.quatre-pattes.ch

Photos

Les images en haute résolution peuvent être téléchargées [ici](#).

Copyright selon les métadonnées

L'utilisation des photos et des vidéos est gratuite. Elle ne peut être utilisée que pour les rapports portant sur ce communiqué de presse. Pour ce rapport uniquement, une licence simple (non exclusive, non transférable) et incessible est accordée. Une réutilisation future des photos et des vidéos n'est autorisée qu'avec l'accord écrit préalable de QUATRE PATTES.

Le droit autrichien est appliqué sans ses normes de référence, le lieu de compétence juridictionnelle est Vienne.

Contact Médias :

Chantal Haerberling
Communication Suisse
QUATRE PATTES
Altstetterstrasse 124
8048 Zurich
043 311 80 90
presse@vier-pfoten.ch
www.quatre-pattes.ch

Medieninhalte



Une affaire récente concernant la protection des animaux concerne deux oursons sauvages illégalement détenus près d'un hôtel et d'un restaurant dans le parc national de Tomorr. © FOUR PAWS



Toutefois, les oursons ont disparu avant d'avoir pu être sauvés. © FOUR PAWS

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100004691/100915753> abgerufen werden.